

Comité exécutif du 20 décembre 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue dans la salle des délibérations du comité exécutif, le 20 décembre 2024.

PRÉSENTS EN

VISIOCONFÉRENCE : Mme Julie Dufour, Mairesse, M. Kevin Armstrong, vice-président, et MM. Martin Harvey, Jean Tremblay, Michel Potvin, conseillers.

ÉGALEMENT PRÉSENTS

EN VISIOCONFÉRENCE : Me Marc-Antoine Cloutier, avocat, Mme Sonia Simard, directrice logistique et information et M. Gabriel Rioux, directeur général,

ÉGALEMENT

PRÉSENTS : M. Jean-Sébastien Boudreault, directeur aux communications, Mme Annie Jean, assistante-greffière

À 14h03, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

3. AFFAIRES GÉNÉRALES

3.1 OCTROI D'UN MANDAT À UN CABINET D'AVOCAT

VS-CE-2024-1153

CONSIDÉRANT la Demande introductive d'instance pour atteinte à la réputation, diffamation et dommages intérêts, introduite par Madame Caroline Dion, contre la Ville et les membres du comité exécutif, spécifiquement à titre de membre du comité exécutif, solidairement;

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 604.6 et suivants, de la Loi sur les cités et villes;

CONSIDÉRANT les dispositions particulières de l'article 604.12 de la Loi sur les cités et villes;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay mandate Trivium Avocats afin de représenter la Ville et les élus visés solidairement et de répondre à l'assignation judiciaire dans les délais stipulés

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire «honoraires professionnels-avocats-recours» du Service des affaires juridiques.

Adoptée à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 14h34.

MAIRESSE

ASSISTANTE-GREFFIÈRE

AJ/sg